



Avec vous,
au cœur de votre sécurité

Un chauffeur qualifié désigne à la fois, une chauffeuse ou un chauffeur autorisé par la Société de l'assurance automobile du Québec et une chauffeuse ou un chauffeur inscrit auprès d'un répondant.

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui demande la vérification de ses antécédents judiciaires, en vertu des articles 10 et 11 de la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile* (RLRQ, c. T-11.2), afin d'obtenir ou de renouveler un permis de chauffeur autorisé ou l'inscription comme chauffeur chez un répondant.

Marche à suivre

- Remplissez les sections 1, 2, 4 et 5 du formulaire.
- Communiquez avec le service de police de votre municipalité pour connaître le délai de traitement et les frais exigés.
- Présentez-vous au service de police avec votre formulaire dûment rempli et deux pièces d'identité, dont une avec photo, s'il y a lieu.

Veillez prendre note que votre certificat d'absence d'antécédent judiciaire ou votre liste des antécédents judiciaires doit provenir d'un service de police municipal ou de la Sûreté du Québec. Les certificats d'absence ou les listes des antécédents judiciaires émanant de firmes privées ou de la Gendarmerie royale du Canada ne seront pas acceptés.

Notez également que votre certificat d'absence d'antécédent judiciaire ou votre liste des antécédents judiciaires doit avoir été délivré depuis moins de 3 mois par le service de police.

Après la vérification

Si vous n'avez pas d'antécédents judiciaires

Pour les chauffeuses et chauffeurs autorisés

- Présentez-vous dans un point de service de la Société avec votre certificat d'absence d'antécédent judiciaire.
- Prévoyez le paiement pour la délivrance ou le renouvellement de votre permis de chauffeur autorisé.

Pour les chauffeuses et chauffeurs inscrits chez un répondant

- Pour une demande ou un renouvellement d'inscription, référez-vous à votre répondant.

Si vous avez des antécédents judiciaires

Pour une première demande ou pour renouveler un permis de chauffeur autorisé expiré depuis 1 an ou plus

- Vous devez nous soumettre une demande d'analyse en remplissant le formulaire *Demande d'analyse – Chauffeur qualifié*. Ce formulaire est disponible dans nos points de service et dans la section « Formulaires » de notre site Web (saaq.gouv.qc.ca). Si le résultat de l'analyse est favorable, vous pourrez vous présenter dans l'un de nos points de service pour obtenir ou renouveler votre permis de chauffeur autorisé.

Pour une première demande ou pour renouveler une inscription chez un répondant expirée depuis 1 an ou plus

- Vous devez nous soumettre une demande d'analyse en remplissant le formulaire *Demande d'analyse – Chauffeur qualifié*. Ce formulaire est disponible dans nos points de service et dans la section « Formulaires » de notre site Web (saaq.gouv.qc.ca). Si le résultat de l'analyse est favorable, vous pourrez vous présenter chez le répondant pour faire une demande d'inscription.

Pour le renouvellement de votre permis de chauffeur autorisé encore valide ou expiré depuis moins de 1 an

Deux choix s'offrent à vous :

- Vous pouvez remettre le formulaire *Demande d'analyse – Chauffeur qualifié* rempli et votre liste d'antécédents judiciaires à un préposé ou une préposée dans l'un de nos points de service. Votre permis sera renouvelé immédiatement et vos antécédents judiciaires seront analysés par la suite. Dans les semaines suivantes, vous recevrez une lettre vous indiquant si vous pouvez continuer d'effectuer du transport rémunéré de personnes.
- Vous pouvez transmettre le formulaire *Demande d'analyse – Chauffeur qualifié* rempli et votre liste d'antécédents judiciaires par la poste. Vous devrez alors attendre de recevoir le résultat de la vérification de vos antécédents judiciaires. Si ce résultat est favorable, vous pourrez vous présenter dans l'un de nos points de service pour renouveler votre permis.

Après la vérification (suite)

Pour le renouvellement de votre inscription chez un répondant encore valide ou expirée depuis moins de 1 an

- Vous devez transmettre le formulaire *Demande d'analyse – Chauffeur qualifié* rempli avec votre liste d'antécédents judiciaires par la poste et attendre le résultat de l'analyse de vos antécédents judiciaires. Si le résultat est favorable, vous pourrez vous présenter chez le répondant pour renouveler votre inscription.

Antécédents judiciaires

Une demande est irrecevable lorsque la demandeuse ou le demandeur a des antécédents judiciaires visés à l'un ou l'autre des paragraphes 1 et 2 de l'article 11 de la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile*, c'est-à-dire qu'elle ou il a été reconnu coupable, dans les cinq ans précédant la demande, soit d'une infraction commise avec un véhicule routier et prévue aux articles 220, 221, 236, 320.13, 320.14, 320.15, 320.16, 320.17 ou 320.18 du *Code criminel*, soit d'une infraction prévue aux articles 5 à 7 de la *Loi réglementant certaines drogues ou autres substances* ou aux articles 9, 10, 11 ou 14 de la *Loi sur le cannabis*, à moins qu'un pardon n'ait été obtenu.

Renseignements personnels

La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à saaq.gouv.qc.ca/confidentialite ou téléphonez au Centre des relations avec la clientèle de la Société.

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

1. Renseignements sur la demandeuse ou le demandeur

Nom		Prénom	
Lieu de naissance (ville/pays)		Date de naissance (Année-Mois-Jour)	Téléphone (résidence)
Adresse (numéro/rue/ville, village ou municipalité/province/code postal)			Téléphone (cellulaire)

2. Adresses précédentes (cinq dernières années)

Numéro	Rue	Ville, village ou municipalité/province ou État/pays	De (Année-Mois)	À (Année-Mois)

3. Vérification de l'identité de la demandeuse ou du demandeur

(à remplir par une vérificatrice ou un vérificateur autorisé du service de police)

J'atteste avoir vérifié l'identité de la demandeuse ou du demandeur à l'aide d'au moins deux pièces d'identité, dont une **avec photo**.

Numéro du permis de conduire Autre : _____
 ▶ _____ ▶ _____

Signature de la vérificatrice ou du du vérificateur : _____ Date (Année-Mois-Jour) : _____

4. Déclaration des antécédents judiciaires de la demandeuse ou du demandeur

Avez-vous fait l'objet d'une accusation ou d'une déclaration de culpabilité pour une infraction criminelle? Non Oui ▶ Si oui, décrivez l'infraction.

5. Consentement de la demandeuse ou du demandeur qui fait l'objet d'une vérification policière

En tant que demandeuse ou demandeur ou titulaire d'un permis de chauffeur autorisé ou d'une inscription comme chauffeur chez un répondant, j'autorise le service de police à vérifier tout renseignement concernant une poursuite encore pendante ou une déclaration de culpabilité à mon endroit pour une infraction criminelle.

Pour ce faire, je consens à ce que le service de police fasse ces vérifications dans tous les dossiers et banques de données qui lui sont accessibles.

Je consens également à ce que soit communiqué, sur demande, à la Société de l'assurance automobile du Québec, le certificat d'absence d'antécédent judiciaire me concernant, le cas échéant.

Enfin, je comprends que seule une recherche effectuée à l'aide des empreintes digitales permet de relier hors de tout doute une personne à son casier judiciaire.

Je consens à ce que le certificat d'absence ou la liste des antécédents judiciaires puissent être conservés (sur support papier ou électronique) ou reproduits par le service de police et par la Société de l'assurance automobile du Québec. Comme prescrit par la loi, ces organismes s'engagent à protéger les renseignements confidentiels contenus dans ces documents.

X _____
Signature de la demandeuse ou du demandeur Date (Année-Mois-Jour)